

Interpellation – Abandon du projet UAPE village : clarifications sur l'analyse financière, la garantie d'un accueil suffisant et la minimisation des transports, et demande de réexamen

11.02.2025

Monsieur le Président,
Monsieur le Syndic,
Mesdames et Monsieur les Municipaux,

Au nom de plusieurs membres du Conseil communal, je souhaite interpellier la Municipalité au sujet de l'abandon du projet d'accueil parascolaire du Village (UAPE village), pourtant proposé par la commune il y a moins de 3 ans. Celui-ci avait été validé par un préavis du 03 juillet 2023 et prévoyait la création de 48 places supplémentaires pour l'UAPE, avec notamment :

- Un loyer annuel de **CHF 184'167 TTC**
- Une économie de frais de transport estimée à **CHF 142'989** par an
- Un **coût résiduel** d'environ **CHF 41'178** par année sur 25 ans pour la création effective de ces 48 places

Or, l'abandon à si brève échéance du projet UAPE village à Épalinges menace la **qualité et la capacité** de notre accueil parascolaire, remettant en question une approche éducative centrée sur l'enfant. Cette décision risque aussi d'affecter l'équilibre économique de notre commune. En effet, un accueil parascolaire adéquat permet aux familles d'augmenter leur taux d'activité professionnelle, générant ainsi plus de revenus imposables. De plus, c'est un levier essentiel pour l'égalité entre les femmes et les hommes, les femmes abandonnent plus souvent des taux de travail lorsque l'accueil de jour n'est pas suffisant.

Maintenir une politique d'accueil parascolaire robuste est donc crucial pour préserver l'attractivité d'Épalinges auprès des familles et des entreprises. C'est un **investissement dans notre avenir commun**, qui favorise le développement harmonieux de nos enfants, l'équité sociale et la prospérité économique de notre commune. **Face à la croissance démographique d'Épalinges, il est urgent de réexaminer l'abandon du projet UAPE village ou, à défaut, de trouver une solution équivalente en termes de qualité, afin de garantir une capacité d'accueil suffisante. Les statistiques indiquent que, sans structures de garde adaptées, ce sont principalement les femmes qui réduisent leur taux d'activité, ce qui nuit à la fois à l'égalité et au dynamisme économique local.**

La Municipalité envisage certes de devenir propriétaire afin de réduire les coûts de location, mais sans toutefois mettre en avant de manière détaillée qu'une **réelle économie** serait ainsi réalisée. Aucun chiffrage précis n'intègre à ce jour :

- Les **coûts d'un éventuel emprunt**
- Les **coûts d'acquisition**
- Les **frais de travaux et d'aménagement**
- Le **délai** de réalisation, garantissant une capacité d'accueil suffisante et une proximité préservée pour les familles

Questions à la Municipalité

1. Analyse financière détaillée

- Dans quelle mesure la Municipalité a-t-elle intégré les coûts d'un emprunt, ainsi que les frais de travaux et d'aménagement, pour un projet en propriété ?
- Existe-t-il une estimation globale incluant ces paramètres, de manière à comparer objectivement l'option « UAPE village » et l'option « propriété » ?

2. Délai, garantie de places et minimisation des transports

- Comment la Municipalité entend-elle maintenir, voire augmenter, les places d'accueil parascolaire à court et moyen terme, malgré l'abandon de l'UAPE village ?
- Quelles mesures concrètes sont prévues pour limiter autant que possible le temps de transport et les coûts afférents, afin de préserver un accueil de proximité répondant aux besoins pédagogiques et organisationnels des familles ?

3. Réalisme du plan « devenir propriétaire »

- Des terrains ou immeubles adéquats ont-ils été identifiés ? Quelles projections temporelles et financières sont prévues pour leur acquisition, leur aménagement et leur mise en service, **sans oublier d'éventuelles oppositions** susceptibles de retarder les travaux ?
- Dans l'hypothèse d'un projet plus onéreux ou plus lent que prévu, comment la Municipalité compte-t-elle pallier l'insuffisance de places et garantir une qualité de prise en charge, **d'autant plus que 21 places étaient en dérogation et pourraient disparaître à brève échéance** ?

4. Perspective sur les sites des collèges du village et Chaugand

- Comment s'articule le futur de ces sites, alors que la Commune y a investi récemment ?
- Dans quelle mesure l'abandon (ou la transformation) des collèges du village et de Chaugand a-t-il influencé la décision de ne pas poursuivre l'UAPE du Village ?

Demande de réexamen et conclusion

Face à l'incertitude entourant les projets axés sur la propriété (réalisation envisageable dans 3, 5 à 10 ans ?), il importe de s'assurer d'une continuité dans l'accueil parascolaire. **Si la Municipalité ne peut garantir un accueil de qualité dans un délai raisonnable, nous émettons le vœu d'une reconsidération de l'abandon du projet UAPE village**, notamment en réévaluant les **coûts réels** et en examinant la possibilité de quitter les lieux plus tôt que sur une base de 25 ans si la situation l'exige.

Selon les réponses obtenues, nous nous réservons la possibilité de déposer ultérieurement d'autres interventions (postulat, vœu ou proposition de résolution) si la situation n'apparaît pas satisfaisante pour assurer un accueil parascolaire de proximité et de qualité à Epalinges.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Syndic, Mesdames et Monsieur les Municipaux, nos meilleures salutations

[Nom et prénom du/de la signataire]
[Membre du Conseil communal]


pour les
Listes Epalinges
Michael Crotta, pour le Parti
Socialiste Epalinges